

LE PROGRAMME DE LOISIRS DES VACANCES DE PRINTEMPS

FAMILLES RURALES FD25 – site AL DE VALDAHON

Ecole des Sorciers



FAMILLES RURALES FD25, site de VALDAHON

🏠 1bis rue Denise Viennet, 25800 VALDAHON

☎ 03.81.56.48.97

✉ secretariat.valdahon@famillesrurales.org

🌐 www.famillesrurales.org/valdahon

Toutes nos activités sont organisées en partenariat avec
la Commune de Valdahon et la CAF du Doubs.

du 7 au 10 AVRIL

Maternels

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	FERIE	MUSIQUE La danse des sorcières	MICRO FOLIE	JEUX Livraison express	MICRO FOLIE
APRES-MIDI	FERIE	SCIENCE Pâte à sortilège	APRES-MIDI DES ENFANTS	ATELIER CREA Confection d'elixirs	EVEIL SPORTIFS Le défi des tomes perdus

Elémentaires

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	FERIE	MICRO FOLIE	JEUX Expédition en terres interdites	MICRO FOLIE	SPORT La course aux pages volantes
APRES-MIDI	FERIE	ATELIER CREA Le grimoire des sorts oubliés	ATELIER CREA Les papillons volants	APRES-MIDI DES ENFANTS	ATELIER NATURE Les murmures des senteurs



du 13 au 17 AVRIL

Maternels

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	ATELIER CREA L'atelier des maîtres fabricants	MUSIQUE Le murmure des ailes d'or	CONTE & HISTOIRE La chasse aux éclats de rosées	JOURNÉE FESTIVE	SCIENCE La révélation de l'avenir
APRES-MIDI	ATELIER NATURE Les essences colorées	APRES-MIDI DES ENFANTS	JEUX Les cartes éternelles		EVEIL SPORTIF La quête des fragments

Elémentaires

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	JEUX La coupe des quatre maisons	CONTE ET HISTOIRE Le réveil des Incantations	ATELIER CREA L'art du givre printanier	JOURNÉE FESTIVE	ATELIER NATURE Chasseur de reflets
APRES-MIDI	SPORT La quête légendaire	SCIENCE Le laboratoire des sorciers généticiens	APRES-MIDI DES ENFANTS		MUSIQUE La symphonie des gouttes de Cristal



Vacances

Garde : 7h00 à 8h30
Matin : 8h30 à 12h00
Repas : 12h00 à 13h30
Après-midi : 13h30 à 19h00

Horaires des permanences

Les permanences téléphoniques
sont assurées du lundi au
vendredi de 9h à 16h.
Les permanences physiques
sont sur rendez-vous

INFOS A NE PAS MANQUER

PARKING / ACCES A LA STRUCTURE

Les familles doivent utiliser le parking situé à l'arrière du bâtiment, côté cuisine pour accéder à l'accueil de loisirs du pôle Viennet.



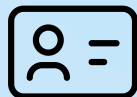
L'accès à la structure se fait depuis ce parking, en suivant le chemin goudronné et en passant par le portillon. Si besoin, il y a une sonnette vers le portillon. Les accès sont limités lors des temps d'accueil des enfants.

Merci de veiller à bien refermer le portillon derrière vous pour la sécurité des enfants.

Il vous est **OBLIGATOIRE** d'accompagner votre enfant jusqu'à l'animateur en charge de l'accueil des familles.

CARTE D'IDENTITE

Toute personne se présentant pour venir récupérer un enfant doit être en possession d'une pièce d'identité y compris les parents.



En cas de personne non-autorisée dans le dossier famille à récupérer l'enfant : une autorisation écrite doit être faite par les parents.

INSCRIPTIONS / DESINSCRIPTIONS

Toute demande d'inscription ou de modification s'effectue dans un délai de 48h en jours ouvrés depuis le Portail Familles : <http://famillesrurales-fd.portail-defi.net/>

Attention : il y a une date limite d'inscription pour chaque période de vacances (14j avant)

En cas d'absence de l'enfant de plus de 48h, merci de procéder à la désinscription de votre enfant.



L'ARRIVEE ET LE DEPART DES ENFANTS

Vacances :

7h00—8h30 : accueil échelonné possible jusqu'à 9h00 et départ échelonné possible à partir de 11h30.

11h30—13h30 : accueil échelonné possible jusqu'à 12h00 ; départ échelonné possible entre 13h00 à 13h30.

13h30—19h00 : accueil échelonné possible jusqu'à 14h00.

Pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, nous vous rappelons que les départs se font à partir de 17h10 sur les deux structures.



LES AFFAIRES DES ENFANTS

Merci de penser à bien noter le nom de votre enfant sur tous les vêtements et en particulier sur tous les accessoires (gants, bonnets, casquettes, chaussons, bottes de neiges etc...).

Chaque fin d'année de nombreuses affaires sont données aux associations caritatives car elles ne retrouvent pas leurs propriétaires.

